

Compte rendu

Point Climat scolaire

14-12-2023

Mme Barbarat rappelle le contexte et les objectifs de la réunion : Constat d'une situation d'incivilités et de violences qui perturbe le fonctionnement de l'établissement et le bien être des élèves et personnels.

Les enseignants remercient la direction de la mise en place de la réunion qui démontre une prise en compte de la situation de violence, insultes, menaces et de la fatigue des enseignants. L'objectif est de trouver des solutions collectivement. Ils soulignent que cette situation concerne tous les personnels et qu'il aurait été préférable que les AED, les agents Région...puissent être présents. La synergie doit être importante.

Mme Barbarat indique que l'horaire (11H30) ne permet pas à ces personnels d'être présents. D'autres réunions pourront être organisées avec des horaires différents seront choisis.

Constats des enseignants et réponses apportées ou pistes de réflexion :

Problème d'exclusion en M4 ou problème en classe : qui contacter, un numéro d'urgence peut-il être mis en place ?

Il n'est pas possible pour les enseignants d'envoyer un message instantané (chat) dans certains préfabriqués sans que ce soit visible par les élèves.

Les CPE corroborent qu'il y a effectivement beaucoup d'arrêts maladies et donc des équipes très souvent incomplètes d'où l'absence d'AED au moment de la pause méridienne. Beaucoup de moyens « AED » sont positionnés sur le self car les élèves sont très énervés (attente...).

Les CPE sont accessibles par téléphone, le planning des CPE est affiché en salle des profs. Un téléphone spécifique pour les urgences vie scolaire va être mis en place. Le surveillant « volant » disposera du téléphone d'urgence notamment en M4 à partir de janvier.

Certains élèves sont odieux, s'auto excluent de cours, refusent de s'identifier. Une formation pourrait être bénéfique.

Des groupes se forment par regroupement selon le quartier de résidence ou le collège d'origine. Certains élèves ne voulaient pas venir à Mendes. Le problème de recrutement implique le manque d'investissement en cours, la violence...et perturbe le fonctionnement du lycée. La non compréhension des sigles (nom des formations) et surtout l'accueil d'élèves sans affectation en septembre contribuent au problème du recrutement .

Mme Barbarat souhaite que le travail avec la MLDS soit développé. L'idée d'aides extérieures (associations...) doit également être envisagée. La Cheffe d'établissement propose également de faire une enquête locale de climat scolaire (ELCS), c'est un dispositif proposé par le rectorat.

De nombreuses dégradations sont à déplorer. L'occupation et les chahuts dans les toilettes ou certaines zones précises deviennent problématiques (toilettes rez de chaussée BAT D/B, étages bat D...).

Nous avons actuellement un problème d'absence d'agents de maintenance, les dégradations visuelles sont un mauvais signe en terme de climat scolaire. Il y a un réel problème de recrutement pour le

remplacement des agents (vivier insuffisant). La Région est régulièrement informée des arrêts des agents et du départ à la retraite de M St André. Le poste est passé au mouvement.

Le manque de moyens de surveillance, d'adultes dans les couloirs se fait sentir.

L'équipe de direction et les CPE s'appliquent à être au maximum dans les couloirs pendant les moments de flux (récréations...).

Tous les adultes témoins de chahuts ou « d'attroupements » anormaux notamment au niveau des toilettes, sont invités à le signaler sur le moment, à la vie scolaire ou à la direction.

Le règlement intérieur pourrait être affiché à différents endroits stratégiques pour rappel : permanence, restaurant scolaire...

Les enseignants déplorent que la prise de décision de la sanction soit parfois longue et que le contradictoire soit indispensable. Il met les enseignants sur le même pied que les élèves. Ça conforte le problème de posture : certains élèves ne reconnaissent plus l'autorité et attendent de la déférence de l'adulte.

La prise de décision des sanctions peut être longue pour plusieurs raisons : évaluations des faits, mise en place des témoignages des différents « acteurs », emploi du temps des personnels et enseignants...les mesures conservatoires ne peuvent être prises que s'il y a un risque de mise en danger.

Le principe du contradictoire (témoignage du « fautif ») est obligatoire et sera à présenter en cas de recours, mais ne remet pas à égalité la parole de l'enseignant et celle de l'élève. L'équipe de direction veillera à recevoir l'enseignant en personne, si possible avant l'élève.

La présence des élèves dans la salle de restauration des enseignants est également gênante. Certains sont sans gêne et cela renforce le sentiment d'égalité avec les enseignants.

La salle de restauration réservée aux enseignants pourra le rester dans la mesure du possible (hors affluence exceptionnelle sur un créneau horaire précis).

Pourquoi l'établissement n'est il pas classé Rep ou QPV (Quartier politique de la ville)

Les lycées ne sont pas concernés par les classifications REP. Concernant les quartiers Politique de la ville, le lycée n'est pas situé sur une zone concernée. Des partenariats sont en réflexion notamment avec le quartier de Maurepas dans la cité éducative du collège Clotilde Vautier.

Dans certaines académies, il existe une cellule spéciale qui se déplace dans les établissements. Existe-t-elle dans notre académie ?

Une demande d'informations est en cours auprès du rectorat dans le cadre de l'enquête vie scolaire.

Rappel : *Lorsque les élèves qui arrivent en retard, s'ils sont accompagnés par la vie scolaire ou un personnel de direction, doivent être pris en cours. L'adulte accompagnant attend que l'élève ait mis ses EPI avant de le confier à l'enseignant.*

En cas de nécessité d'exclusion (incident), le document spécifique sera complété et l'élève sera accompagné par un autre élève à la vie scolaire, avec du travail.